

Informations générales

Cours		
Faculté/Département	Faculté des arts et sciences/Département de sciences économiques	
Titre	Économétrie des marchés financiers	
Sigle	ECN 6578A	
Trimestre	Hiver	
Année	2020	
Mode de formation	En présentiel	
Site StudiUM	Chaque cours dispose habituellement d'un espace dans StudiUM, l'environnement numérique d'apprentissage de l'Université de Montréal. Copiez-collez l'adresse de cet espace-cours – il s'agit du site Web de votre cours. Pour savoir comment le configurer, rendez-vous sur https://studium.umontreal.ca .	
Site départemental	Une version électronique de ce plan de cours est disponible sur Internet. On peut y accéder par la page d'accueil du Département de sciences économiques (https://sceco.umontreal.ca/programmes-cours/cours-horaires/). Veuillez cependant noter que les informations qui suivent peuvent faire l'objet de modifications au cours du trimestre. Le cas échéant, le professeur vous avisera en classe ou, s'il y a lieu, au moyen du calendrier affiché sur le site StudiUM du cours. Par ailleurs, pour la présentation de vos travaux pratiques, vous trouverez notre Guide à https://sceco.umontreal.ca/ressources-services/ressources-formulaires/.	

Enseignant	
Nom	William MCCAUSLAND
Coordonnées	william.j.mccausland@umontreal.ca 514 343-7281
Disponibilité	mercredi, de 16h à 17h, local C-6046

Objectifs visés

Objectifs généraux

Ce cours donne une introduction à l'économétrie des marchés financiers. Les données d'intérêt sont principalement les prix des actifs financiers et les volumes et fréquences de leurs transactions. Le cours familiarisera l'étudiant avec les faits empiriques, la modélisation et l'application des outils économétriques avec le logiciel statistique R.

Matériel pédagogique

Tsay, Ruey S., *Analysis of Financial Time Series* (3^e édition), Wiley, 2010. Campbell, John Y., Lo, Andrew W. et MacKinlay, A. Craig, *The Econometrics of Financial Markets*, Princeton University Press, 1997.

Description du cours	
Description détaillée	Préliminaires : prix, rendements, volumes, durées, faits empiriques.
	Modèles univariés des prix en temps di1scret : modèles du type GARCH, modèles de volatilité stochastique.
	Modèles multivariés des prix en temps discret.
	Études d'évènement.
	Modèles des durées, des comptes et des volumes.
	Valeurs extrêmes.
	Modèles univariés en temps continu : équations stochastiques différentielles, valorisation des options.
	Modèles des données de haute fréquence.
	Modèles à facteurs : CAPM (Capital Asset Pricing Model), APT (Arbitrage Pricing Theory).
	Taux d'intérêt et modèles de structure à terme.
	Modèles avec facteurs d'actualisation stochastiques.

Évaluations

Туре	Dates	Pondération
Exercices pratiques économétriques en R	À déterminer	20 %
Examen intra	17 février 2020	40 %
Examen final	À déterminer	40 %

Absence à un examen Selon le règlement pédagogique (article 9.9 reproduit ci-dessous), l'étudiant doit motiver toute absence à une évaluation; pour ce faire, il faut s'adresser au Secrétariat de son département d'attache et non pas au professeur. Seul un motif imprévu et hors du contrôle de l'étudiant peut être acceptable. « L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. [...] il doit [...] fournir les pièces justificatives dans les sept jours suivant l'absence. Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université. Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit aussi permettre l'identification du médecin. »



Rappels

Dates importantes		
Modification de l'inscription	21 janvier 2020	
Date limite d'abandon	13 mars 2020	
Évaluation de l'enseignement	Date à déterminer	

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Citer ses sources – styles et logiciels (guide)	http://www.bib.umontreal.ca/LGB/
Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM	http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm

Cadres règlementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Règlement des études

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage.

Consultez-le!

Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école.

http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-depremier-cycle/

http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-dela-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/

http://secretariatgeneral.umontreal.ca/fileadmin/secretariat/Documents/Reglements/adm10_25-politique-cadre integration etudiants situation handicap.pdf

http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteur, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Plagier ne vaut donc pas la peine!

Le plagiat ne se limite pas à copier-coller ou à regarder la copie d'un collègue. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source;
 Soumettre le même travail dans deux cours (autoplagiat); Inventer des faits ou des sources d'information; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Lors des examens : Utiliser des sources d'informations non autorisées pendant l'examen; Regarder les réponses d'une autre personne pendant l'examen; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html